L'INFO Municipale labelle

MOT DU MAIRE

Volume 31 - Numéro 12
2 décembre 2020

Bonjour,

Le rôle d'un maire est prioritairement de s'occuper de sa municipalité, mais aussi de s'impliquer dans la gestion de sa MRC et de sa région. Je représente la MRC des Laurentides au conseil d'administration du complexe environnemental RIDR (Régie intermunicipale des déchets de la Rouge), et le conseil d'administration a renouvelé mon mandat à la présidence pour l'année 2021. En complémentarité à ce rôle, je siège également sur le comité du PGMR (Programme de gestion des matières résiduelles) de la MRC et au conseil d'administration de TRICENTRIS responsable du tri et du recyclage. C'est un défi qui vise entre autres à augmenter la réutilisation, le recyclage et le compostage dans le but d'avoir le moins d'enfouissement possible et le moins d'impacts sur l'environnement.

Je continuerai également de représenter la MRC des Laurentides sur le conseil d'administration du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) dont le conseil d'administration a renouvelé mon mandat à la présidence pour 2021.

Le budget 2021 de la municipalité est en préparation et sera présenté le 21 décembre au cours d'une réunion à 19h30 qui précèdera le conseil régulier. Comme je le mentionnais dans l'édition du mois passé, la MRC des Laurentides a procédé, comme tous les trois ans, à la confection d'un nouveau rôle d'évaluation et la valeur d'une propriété peut diminuer ou augmenter ce qui aura une incidence sur la répartition du fardeau fiscal.

Notre bibliothèque municipale continue à être grandement appréciée. En octobre 722 personnes ont franchi la porte de la bibliothèque (31 personnes par jour). La bibliothèque c'est plus que des prêts de livres et des conseils, ce sont également plusieurs animations. Le service est également responsable de la mise à jour de la politique famille- ainés et du dossier d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques; il s'implique dans la persévérance scolaire.

Un gros remerciement aux pompiers du service d'incendie qui bénévolement ont fait de la prévention en sécurité routière dans le cadre de la fête d'Halloween.

Nous avons rencontré le ministère des Transports pour discuter de nos préoccupations et faire le suivi des dossiers dont l'éclairage du boulevard Augustin Lauzon, des travaux à effectuer sur l'ancienne 117 pour corriger des situations existantes avant la cession de la route à la Municipalité, la réglementation du stationnement sur la rue du Pont (qui est dans ce secteur de la responsabilité du ministère) en face de l'épicerie, et différentes améliorations dans la signalisation.

Afin d'être solidaire aux régions en zone rouge et aussi dans le but de minimiser les risques de propagation, les élus ont décidé de ne pas tenir la soirée de reconnaissance de son personnel, qui est organisée par la Municipalité de Labelle habituellement au mois de décembre. La Municipalité tient toutefois à féliciter les employés et les élus ayant complété cinq années et plus de services. Voici les anniversaires que nous voulons souligner cette année :

5 ans : Keven David-Provost, Éric Lapointe et Gaétan Marier;
10 ans : Claire Coulombe, Martin Ouimet et Gabriel Robillard ;
15 ans : Robert Bergeron, Patrice Charette, Geneviève Gaudreau et Daniel Thibault.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter en mon nom et au nom du conseil nos vœux à l'occasion des fêtes, et puisse la situation nous permettre d'en profiter avec prudence.

Le maire, Robert Bergeron

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2020

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 novembre 2020 tenue devant public.

Administration, finances et ressources humaines

Conformément à la Loi, la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé au conseil les états comparatifs des revenus et dépenses 2020 versus 2019 pour la période du 1er janvier au 31 octobre et des prévisions budgétaires adoptées versus les prévisions réelles anticipées. Les informations relatives à ces états sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité.

Le conseil a approuvé les dépenses d'un montant de 44 646 $ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés relatifs à l'aide financière obtenue du MTQ dans le cadre du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) pour la réalisation de travaux sur les chemins du Lac-Labelle, de la Mine, Panneton, du Lac-Baptiste et du Petit-Lac-Caribou.

Le conseil a autorisé la signature de documents accordant une servitude d'utilité publique à Hydro-Québec pour les bornes de recharge de véhicules électriques installées au parc René-Lévesque.

Conformément aux articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le maire, M. Robert Bergeron, ainsi que les conseillers présents à la séance ont déposé leur formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Travaux publics

La Municipalité a confié à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure de calcium solide en flocons)* nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2021.

Le conseil a autorisé la participation de la Municipalité à l'appel d'offres lancé par la FQM pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse écoénergétique et de conception.

Urbanisme et environnement

La demande de lotissement majeur numéro 2020-017 relative à un chemin en bordure du lac Saindon a été de nouveau refusée par le conseil, celui-ci désirant s'assurer que la totalité du chemin pourra respecter la réglementation.

Trois demandes de dérogation mineure ont également été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la dérogation numéro 2020-019 de 7.79 mètres pour la reconstruction d'un bâtiment principal avec un agrandissement de 8.85 mètres carrés au sol et de 5.89 mètres pour la construction d'un garage et ce, avec la ligne des hautes eaux du lac conformément au plan projet d'implantation 303016, minute 4854, daté du 13 octobre 2020 et préparé par Guillaume Paquette, arpenteur-géomètre, le tout, sur le lot 5 224 919 situé au 260 chemin de la Presqu'île.
- D'accepter la dérogation numéro 2020-020 de 0.80 mètre avec la ligne arrière et de 1.55 mètre avec la ligne latérale pour la construction d'un nouveau bâtiment principal de 6 logements, le tout, sur le lot 6 016 905 situé sur le chemin Brousseau.
- D'accepter la dérogation numéro 2020-021 de 8 mètres avec la ligne latérale pour reconstruire la terrasse commerciale en cour arrière. Aussi, un treillis ou une structure de bois doit être aménagé sur la terrasse afin d'assurer une intimité avec la propriété voisine, le tout, sur le lot 5 010 387 situé au 8 rue du Camping.

Règlements

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption du règlement numéro 2020-320 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2021. Le projet de règlement sera déposé lors d'une séance extraordinaire du conseil qui doit avoir lieu le 14 décembre 2020 et le règlement doit être adopté lors de la séance ordinaire du conseil qui sera tenue le 21 décembre 2020.

Questions

La séance publique, plusieurs questions ont été adressées en personne au conseil qui y a répondu au cours de la séance.

Ces questions portaient sur : la problématique de stationnement sur le chemin du Lac-Baptiste près de la Montagne verte, la desserte Internet dans les zones mal desservies, la réglementation sur les ententes avec les promoteurs, l'avenir du restaurant et de l'auberge de la Gare, la présence d'un chien dangereux, les travaux à faire sur le chemin ainsi qu'au barrage du lac Labelle et, enfin, sur le suivi des travaux relatifs à l'image de marque de la Municipalité

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance du mois de novembre 2020.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu **le lundi 21 décembre 2020 à 20 h.**

Les prévisions budgétaires 2021 seront adoptées **le lundi 21 décembre 2020 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu à 19 h 30.**

****

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au http://www.municipalite.labelle.qc.ca/. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Que cette belle saison du temps des Fêtes se prolonge tout au long de l'année qui vient et vous apporte joie, bonheur et amour.

Votre conseil municipal
Et de tous les employés municipaux

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE DÉCEMBRE

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 21 décembre 2020, cinq dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2020-022 : Demande de dérogation mineure de 0.305 mètre sur la hauteur totale pour la construction d'un garage accessoire à l'habitation. Le tout sur le lot 5224023, situé au 6229 chemin de la Minerve.

Demande #2020-023 : Demande de dérogation mineure de 6.5% sur le coefficient d'occupation au sol pour permettre l'agrandissement du bâtiment principal et l'aménagement d'un balcon en cour avant. Le tout sur le lot 5225123, situé au 13080 chemin du Lac-Labelle.

Demande #2020-024 : Demande de dérogation mineure de 4.65 mètres sur la largeur, de 48.68 mètres sur la profondeur et de 3607 mètres carrés pour le lotissement d'un terrain en bordure du lac et ce, à des fins d'accès privé. Le tout sur le lot 5224089 situé au 5083 chemin de la Minerve.

Demande #2020-025 : Demande de dérogation mineure de 3.26 mètres sur la hauteur pour poser une nouvelle enseigne sur la façade du bâtiment principal. Le tout sur le lot 5010450, situé au 5629 boulevard Curé-Labelle.

Demande #2020-026 : Demande de dérogation mineure de 1.5% sur le coefficient d'occupation au sol et de 0.06 mètre avec la ligne avant pour régulariser l'emplacement du garage. Le tout sur le lot 5011111, situé au 574 chemin du Lac-Gervais.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.

Politique familiale – municipalité amie des aînés
Suivi du dossier

En octobre dernier, la Municipalité a reçu une excellente nouvelle de la part du Ministère de la Famille : en effet, une aide financière au montant de 5 250 $ pour la mise à jour de la politique familiale et du plan d'action a été octroyé. À ce montant s'ajoute 9 heures d'accompagnement de la part de l'Espace MUNI (anciennement le Carrefour action municipal).

La politique familiale exprime l'engagement du conseil municipal à favoriser le mieux-être des familles vivants sur son territoire. Tel qu'annoncé dans l'Info municipal du mois d'août, le volet municipalité des aînés n'a pas été oublié, le Secrétariat aux aînés ayant déjà confirmé l'aide financière en hiver 2020, la mise à jour de ce volet sera également effectuée.

Le comité de la politique famille – aînés s'est réuni pour la première fois au mois de septembre et poursuit ses rencontres au rythme d'une par mois. Le bilan du 1er plan d'action, un portrait statistique de Labelle et l'inventaire des ressources sont quelques-uns des points qui ont été abordés en réunion. Le comité prévoit sonder la population cet hiver. En effet, dans le but de répondre aux besoins des familles et des aînés, nous aurons besoin de votre collaboration pour représenter le plus fidèlement possible le portrait de notre municipalité.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à me contacter.

Nathalie Robson
Chargée de projet PFM-MADA
819-681-3371, poste 5021
biblio@municipalite.labelle.qc.ca

AVERTISSEMENT

RAPPEL STATIONNEMENT INTERDIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons que le stationnement dans les rues la nuit est interdit durant la période hivernale. Cette mesure est prise afin de faciliter et de maintenir une qualité de déneigement sur toutes nos rues, durant cette période. En effet, l'article du règlement 2013-235 stipule que :

Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du **15 novembre au 23 décembre inclusivement, du 27 décembre au 30 décembre inclusivement et du 3 janvier au 15 avril inclusivement de chaque année, entre minuit et 7h du matin**. La Municipalité autorise l'officier désigné à émettre des contraventions aux citoyens fautifs. Aussi dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu dudit règlement, un agent de la paix peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige.

RAPPEL DÉNEIGEMENT

Également, nous vous prions de ne pas transférer la neige de votre entrée véhiculaire pour l'entasser soit sur les trottoirs ou sur le banc de neige opposé de la rue.

Cette pratique laisse des accumulations (qui gèlent en place) sur les bordages existants et ceci cause des dommages substantiels à notre machinerie lorsque nous effectuons le déneigement.

Cette pratique est strictement interdite (règlement municipal 2013-234 article 6.3). Une personne physique qui contrevient à l'une quelconque des dispositions dudit règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 400$ et maximale de 2 000$.
Le respect de ce règlement nous aidera à mieux accomplir notre travail.

RAPPEL BACS

Nous demandons votre collaboration afin de pouvoir déneiger les chemins adéquatement, de bien ranger (enlever de la rue) vos bacs lorsque ceux-ci sont vides (règlement 2013-234 article 7.2). Ceci nous permettra d'assurer un déneigement plus propre et sécuritaire dans votre quartier. Une personne physique qui contrevient à l'une quelconque des dispositions dudit règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 400$ et maximale de 2 000$.

Merci pour votre compréhension et collaboration habituelle
Giovanni Fiorio, directeur des travaux publics

SIGNATURE D'UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE AVEC LES POMPIERS

C'est le 30 octobre dernier que les représentants de la Municipalité de Labelle ont signé une nouvelle convention collective de travail avec les pompiers, membres du Syndicat des pompiers et pompières du Québec.

Cette convention est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024.

Les deux parties sont très heureuses du résultat obtenu et sont plus que jamais confiantes que cette belle collaboration est là pour durer!

Bibliothèque Lancia-Monette
Nathalie Robson, directrice
819 681-3371, poste 5021
www.mabibliotheque.ca/labelle

Heures d'ouverture :

Mardi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi :	12 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi :	10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi :	9 h à 12 h 30

Abonnement :
Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Fraîchement arrivés sur nos tablettes

Auteur : Sonia Lupien
Titre : Par amour du stress, 2e édition

D'emblée, l'auteure déclare que contrairement à ce que bien des gens pensent, le stress n'est pas une maladie : au contraire, il est essentiel à la survie humaine. Par contre, s'il vous affecte de façon chronique, cela peut entraîner de graves séquelles. Dans un style simple, imagé, avec une touche d'humour, l'auteure présente le résultat de 20 années d'études scientifiques sur le stress : ses causes, ses symptômes et ses conséquences à long terme sur le corps humain. Elle propose aussi des méthodes surprenantes de le contrôler, pourtant à portée de tous!

Auteur : Félix Séguin
Titre : La Source

« À 14 h précises, on cogne à la porte. C'est lui, la source que tout journaliste rêverait d'avoir. L'homme de courte stature est armé et dépose son pistolet sur une table. "Are you impressed?" me lance-t-il avec un grand sourire "Yes. Very much." J'ai devant moi Andrew Scoppa, l'un des confidents du défunt parrain Vito Rizzuto, trafiquant international d'héroïne, et meurtrier sans pitié. » Pour la première fois au pays, un mafieux de haut rang a brisé l'omerta en se confiant à des journalistes. Entre les mois d'octobre 2014 et d'octobre 2019, Félix Séguin et Éric Thibault ont rencontré secrètement Scoppa à plusieurs reprises, faisant une incursion privilégiée au cœur des rouages de la mafia nord-américaine. Ce livre est le produit de leur dangereuse enquête. Il lève le voile sur la vie - et sur la fin - d'un des acteurs les plus influents du crime organisé des dernières années.

Auteur : Josélito Michaud
Titre : Trois mois tout au plus

Olivier Dubreuil fête en grande pompe son cinquantième anniversaire pendant sa dernière émission de la saison. Quelques heures après la fin des festivités, il se rend à l'hôpital où un médecin lui livre un verdict sans appel : il lui reste à vivre trois mois tout au plus. Ébranlé par la nouvelle et alourdi du secret qu'il devra porter, il art à la recherche de son père biologique, dont il vient de découvrir l'identité. Il fuira les lumières de la célébrité en allant seul à New York, là où ce dernier est enterré. Il voudra tout connaître de cet homme et repérer la vérité dans les mensonges répétés de sa mère biologique. Devant le besoin pressant d'entreprendre un pèlerinage intérieur, il va revoir son parcours de fond en comble. Aura-t-il le temps de résoudre les nombreuses énigmes de sa vie ?

Auteur : Michael Connelly
Titre : Incendie nocturne

À ses débuts, Bosch a eu un certain John Jack Thompson comme mentor. Un homme qui lui a appris à toujours prendre une affaire personnellement et à déployer tous ses efforts pour la résoudre. À la mort de Thompson, sa veuve confie à Bosch un dossier volé par son mari aux scellés avant sa retraite. Il s'agit d'une affaire non résolue : un jeune homme abattu dans une ruelle coupe-gorge de Los Angeles des années plus tôt. Bosch demande l'aide de Renée Ballard, déjà fort occupée au quart de nuit à Hollywood après qu'un sans-abri a été retrouvé calciné dans sa tente. Ensemble, ils en arrivent bientôt à se poser une terrible question : le mentor de Bosch a-t-il dérobé ce dossier pour tenter de résoudre l'affaire après son départ de la police… ou pour s'assurer que la vérité ne soit jamais faite sur ce meurtre?

Session Automne 2020

ACTIVITES AQUATIQUES

Piscine municipale de Labelle

Bonnet de bain OBLIGATOIRE

Possibilité d'achat sur place

Lycras 6,75$

Silicone 8,75$

Horaire des bains
Du 20 décembre au 3 janvier

Bain Libre	Jour	Heure
Famille	Mardi	17:00 à 18::30
ADOS	Mardi	19:00 à 20:00
Adulte	Lundi	10:30 à 11:30 12:00 à 13:00 14:30 à 16:30
	Mardi	10:30 à 11:30 12:00 à 13:00 20:00 à 21:00
Détente	Mardi	14:30 à 15:30

Entrée individuelle	
Enfant *(15 ans et moins)*	2.50$
Adulte *(16 ans et plus)*	4.50$
Abonnement annuel	
Enfant *(15 ans et moins)*	84$
Adulte *(16 ans et plus)*	133.50$
Famille *(4 personnes)*	278.75$
Abonnement 15 bains	
Enfant *(15 ans et moins)*	27.75$
Adulte *(16 ans et plus)*	53.75$
Famille *(4 personnes)*	103.00$

Coordonnées

Adresse: 29, rue du Couvent, Labelle, J0T 1H0

Tél: 819-681-3371 poste 5014

piscinelabelle@vivaction.ca

Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Site Internet: www.municipalite.labelle.qc.ca

NOUS EMBAUCHONS!! Envoie ton CV par courriel

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE

Célébrons Noël à La-Nativité-de-Marie de Labelle

En cette année de Covid, la période des Fêtes de Noël s'annonce bien différente et elle peut nous amener à revoir nos priorités et à voir l'essentiel en nos vies. Cette période de l'Avent est un temps d'espérance et de grande préparation pour la fête de Noël. Vous souhaitez découvrir, ou redécouvrir, le sens éminemment profond de cette fête de Noël? Joignez-vous à nous pour les célébrations à la chapelle du centre communautaire au 25, rue du Couvent.

Les dimanches 29 novembre et 6, 13, et 20 décembre, à 9 h 30
pour les 4 dimanches de l'Avent

Jeudi 24 décembre, 20 h Messe de la Nativité du Seigneur

Dimanche 27 décembre, 9 h 30 Messe de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph

Vendredi 1er janvier, 9 h 30 Messe de Sainte Marie, mère de Dieu

Covid oblige, il va sans dire que nous respectons les protocoles de la Santé publique et de la Municipalité. Pour le moment, tant que nous sommes en zone orange, nous pouvons accueillir 100 personnes pour les célébrations. Si nous devions passer en zone rouge, ce nombre pourrait être réduit à 25 selon ce qui sera énoncé par la Santé publique.
Pour les dates et heures des célébrations dans les autres communautés de notre paroisse ou pour toute information supplémentaire, S.V.P. communiquez avec Claudette Brousseau au secrétariat, au 819-686-2023.

CERCLE DE FERMIÈRES

Cercle de Fermières Labelle 85e

Il y a 105 ans, le 1er Cercle de Fermières est fondé à Chicoutimi en 1915. Lors du 100e anniversaire, un nouveau logo a été conçu: le nouveau logo des Cerlces de Fermières du Québec représente le Québec avec, au centre, une femme en action. C'est aussi un cercle ouvert qui démontre que l'Association est prête à accueillir toutes les femmes qui désirent s'impliquer socialement et s'épanouir par la créativité.

Les trois formes égales à l'intérieur, mais de différentes couleur, représentent les différentes activités de la femme:

1. Le rouge représente l'éducation, la formation, le développement personnel;
2. Le jaune représente le maintien des traditions culturelles et artisanales ainsi que le bénévolat et l'entraide;
3. Le vert représente le rôle de la femme comme compagne, mère et éducatrice.

L'intérieur blanc représente la recherche de l'authenticité et de la vérité qui est à la base de la philosophie de l'Association et qui se reflète dans son cadre d'éthique, une démarche visant le maintien des valeurs l'engagement dans la vie familiale et sociale.

Nicole Vandenvalle
819-686-1412

CLUB DE SKI DE FOND

Suggestion cadeau de noël santé
d'autant plus pertinent en cette période de pandémie

Venez découvrir les nombreuses nouvelles pistes de raquette qui ont récemment été balisées et aménagées par l'équipe de bénévoles !!!!

Offrez un abonnement saisonnier au centre de ski de fond de labelle disponible à la station service Sonic de labelle au coût de :

50$ accès aux pistes de ski de fond et de raquette
25$ accès aux pistes de raquette uniquement

Accès gratuit pour les enfants de 16 ans et moins

skidefondlabelle.org

PICKLEBALL DE LA ROUGE

Plage Horaire

Lundi de 13H30 à 16H: **Tous les niveaux**
*Invitation LA VEILLE via Denise Bonneville

Mardi de **10H à 12H** : niveau **DÉBUTANT**
*Invitation LA VEILLE via Pierre Aquin
Ou de Lyne Girard pour
l' INITIATION À CE SPORT le 17 NOVEMBRE seulement

Mercredi de **10H à 12H** **Tous les niveaux**
*Invitation LA VEILLE via Marcel Croux

Mercredi de 13H30-16H : niveau **AVANCÉ**
*Invitation LA VEILLE de Linda Danis pour André Labelle

Jeudi de 13H30-16H: : **Tous les niveaux**
*Invitation LA VEILLE via Andrée Boulanger

PICKLEBALL DE LA ROUGE

Inscription via le site sur FaceBook
Vous devez inscrire ** présent-e à l'invitation LA VEILLE**
Si moins de 4 joueurs: on annule
Max de 16 joueurs

Dès le 16 novembre et tout l'hiver: Pickleball selon les horaires

Au gymnase de Labelle
29 rue du Couvent
Centre communautaire
Via rue de l'église
Juste à coté de la piscine

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Comptoir d'Entraide de Labelle
Vente d'Hiver

Tous nos manteaux sont à 5$
Bottes à 1$
Tuques, foulards, gants et mitaines à 0.25$

Du 7 au 11 décembre 2020
N'oubliez pas nous serons ouvert
le samedi 5 décembre et
Le samedi 6 février 2021
De 10h à midi

Le Comptoir d'Entraide sera fermé
les 24, 25, et 31décembre, et le 1er janvier

127 rue du Collège, Labelle
819-686-1878

CERCLE DE FERMIÈRES

La réunion du 9 décembre 2020
est annulée.

Cours de tricot et tissage: lundi et mardi
Vous devez réserver, 5 personnes seulement.

Joyeux Noël et Bonne Année
à toutes les membres.
De la part du CA
Passez de joyeuses fêtes

Francine Patry
819-686-2667

HORAIRE DES FÊTES

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	21 OUVERT	22 OUVERT	23 OUVERT	24 FERMÉ	25 NOËL FERMÉ	
	28 OUVERT	29 OUVERT	30 OUVERT	31 FERMÉ	1 JOUR DE L'AN FERMÉ	2 1er samedi du mois FERMÉ exceptionnellement

JOYEUX TEMPS DES FÊTES À TOUS!

LE PERSONNEL ET LA DIRECTION

Comité des loisirs

Le comité des loisirs vous invite à consulter la page Facebook «Comité des loisirs de Labelle» afin de vous informer des activités relatives au hockey pour l'hiver 2021.

Joyeuses fêtes !

Récupération des arbres de Noël

DU 3 AU 11 JANVIER

La municipalité vous offre l'opportunité de récupérer votre arbre de Noël afin qu'il puisse être mis en copeaux et composté au Complexe environnemental de la Rouge. Se départir intelligemment de son arbre de Noël est un geste écoresponsable puisqu'ils peuvent être recyclés.

L'opération de récupération des arbres de Noël se tiendra du 3 au 11 janvier 2021, au garage municipal situé au 8565 Boul. Curé-Labelle.

IMPORTANT : Assurez-vous qu'aucune décoration ne soit encore dans l'arbre.

FAITES UN CADEAU À L'ENVIRONNEMENT, RAPPORTEZ VOTRE ARBRE DE NOËL

Complexe environnemental de la Rouge
RIDR

INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE
LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE
Projet en cours de réalisation
Bulletin d'information – DÉCEMBRE 2020

Plus de 500 clients branchés

COVID-19 – Service essentiel – ***TFLM,*** en tant que câblodistributeur, offre un service jugé essentiel à la population. Considérant les directives de la Santé publique***:***

Nous maintenons le Service à la clientèle en télétravail durant les heures d'ouverture.
(819) 274-1553 / Sans frais: 1 (833) 274-TFLM (8356)

Évolution des travaux - La construction des secteurs ***DORSALE, Lac Chapleau et Lac Désert*** est *complètement terminée*, mis à part quelques enclaves. Les résidents de ces secteurs peuvent donc être branchés sur demande, dès le paiement des frais exigés.

Pour le secteur ***Lac à la Truite*** (incluant Chadrofer), nous sommes en attente des permis de construire Bell/Hydro-Québec pour compléter la *construction du chemin de la Chapelle et à travers bois pour alimenter le chemin Chadrofer*. La pose des terminaux de branchement suivra ainsi que les mises en service.
Le secteur ***Lac Labelle*** est en construction au rythme de la réception des permis de construire Bell/Hydro-Québec. Les branchements ont débuté en septembre. La réception des permis dictera la séquence de construction des autres secteurs, ***Lac Équerre*** et ***Lac La Minerve***.

Table ministérielle de coordination – Face à la lenteur de l'obtention des permis de construire Bell/Hydro-Québec pour la réalisation des projets fibre optique au Québec, le Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a créé un forum de rencontre regroupant des représentants de Bell, Hydro-Québec et du ministère. TFLM a pu faire valoir ses priorités en insistant sur l'urgence de débloquer, entre autres, la construction du chemin de la Chapelle (Chadrofer) et tout le secteur du Lac Labelle. De la lumière au bout du tunnel…
Modes de paiement – TFLM est maintenant enregistré chez DESJARDINS. Les paiements sont acceptés au comptoir des caisses, aux guichets automatiques, Service Accès D par internet et via le Service Accès D téléphonique.
Inscription à notre base de données - À date, plus de ***1210*** personnes de la municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites, démontrant un intérêt marqué pour nos services ***INTERNET HV***, ***Télévision HD*** et ***Téléphonie résidentielle***.

Claude Proulx, ing., Directeur général
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

Dévoilement des résultats de la classification 2020 des Fleurons du Québec
La Municipalité de Labelle reçoit 4 fleurons !

La Corporation des Fleurons du Québec a procédé, le 12 novembre 2020 au 15e dévoilement de la classification horticole des municipalités évaluées en 2020. La Municipalité de Labelle a su conserver ses 4 fleurons grâce à ses efforts constants au cours des trois dernières années.

La Corporation des Fleurons a tenu à souligner les nombreux efforts consentis par la Municipalité de Labelle et toutes les municipalités récompensées à travers la province pour embellir durablement le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens.

Rappelons que les fleurons sont décernés pour une période de trois ans et sont assortis d'un rapport d'évaluation professionnelle suggérant des pistes d'amélioration. Les classificateurs visitent 60 % du territoire de chaque municipalité et évaluent tous les lieux à la vue du public.

Actuellement, 43 % des Québécois résident dans une municipalité ayant obtenu des fleurons. En 2020, elles sont 348, dans toutes les régions du Québec, à les afficher fièrement! Une démonstration de l'intérêt grandissant des collectivités à verdir, embellir et améliorer leur environnement.

Le conseil municipal de Labelle tient à remercier tout spécialement M. Éric Lapointe, responsable de l'horticulture à la Municipalité, sans qui cet accomplissement n'aurait pu être réalisé.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Décembre	**7 au 11**	**10h à midi**	Grande vente	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Décembre	**11**	**19h30**	Spectacle Steve Provost	Municipalité de Labelle	Chapelle, 29 rue du Couvent
Décembre	**21**	**19h30**	Séance extraordinaire Prévisions budgétaires 2021	Municipalité de Labelle	Salle Machabée 1, rue du Pont
Décembre	**21**	**20h**	Séance ordinaire du conseil	Municipalité de Labelle	Salle Machabée 1, rue du Pont
Décembre	**21 & 22**	**13h30**	Projection de films	Municipalité de Labelle	Chapelle, 29 rue du Couvent
Décembre	**23 au 2**		Fermeture des bureaux municipaux	Municipalité de Labelle	
Janvier	**3 au 11**		Récupération des arbres de Noël	Municipalité de Labelle	
Janvier	**17**		Date de tombée– Info municipale	Municipalité de Labelle	
Février	**05**		Parution—Info municipale	Municipalité de Labelle	

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél. : **819 681-3371** • Téléc. : **819 686-3820**
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE : COPYRIGHT 2020, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.